

IN.TUNE

Innovative Universities in
Music and Arts in Europe

Joint Vision Statement

Von der Europäischen Union finanziert. Die geäußerten Ansichten und Meinungen entsprechen jedoch ausschließlich denen des Autors bzw. der Autoren und spiegeln nicht zwingend die der Europäischen Union oder der Europäischen Exekutivagentur für Bildung und Kultur (EACEA) wider. Weder die Europäische Union noch die EACEA können dafür verantwortlich gemacht werden.

intune-alliance.eu

Nous,

**Conservatoire national supérieur
de musique et de danse de Paris**
représenté par Émilie Delorme

**Escola Superior de Música
de Catalunya**
représentée par Núria Sempere

**Stichting Hogeschool
der Kunsten Den Haag**
représentée par Huug de Deugd

**Universitatea Națională
de Muzică din București**
représentée par Diana Moș

Norges musikkhøgskole
représentée par Astrid Kvalbein

Taideyliopisto – Sibelius-Akatemia
représentée par Kaarlo Hildén

**mdw – Universität für Musik und
darstellende Kunst Wien**
représentée par Ulrike Sych

Univerzitet umetnosti u Beogradu
représentée par Mirjana Nikolić

Situés dans huit pays européens et représentant
10 000 étudiants ainsi que 4 200 membres du personnel
pédagogique, de recherche et administratif,
aspérons à constituer une alliance
d'universités européennes intitulée :

IN.TUNE INNOVATIVE UNIVERSITIES IN MUSIC & ARTS IN EUROPE

et nous engageons à développer une stratégie commune
à long terme en matière d'éducation, de recherche,
d'innovation et de service à la société, fondée sur :

- une vision partagée du rôle de nos institutions au sein de la société,
- une vision et une approche communes en matière de coopération institutionnelle approfondie,
- des valeurs européennes partagées de diversité, de démocratie, et de respect des droits sociaux et humains.

Introduction

Cette première alliance d'universités européennes dans le domaine de la musique et des arts s'inscrit pleinement dans les principes et objectifs définis par la récente stratégie européenne pour les universités, qui réaffirme le rôle central de l'enseignement supérieur dans la construction de sociétés durables, démocratiques et résilientes. Elle ambitionne de constituer un modèle de transformation de l'enseignement supérieur musical en Europe, fondé sur l'excellence, l'inclusion, la responsabilité, l'autonomie, l'innovation et une approche centrée sur l'étudiant.

La création d'IN.TUNE intervient dans un contexte de profondes mutations sociétales, porteuses à la fois d'opportunités et de défis pour l'enseignement supérieur musical et le secteur culturel. Les transformations des conditions d'exercice des artistes, notamment liées aux avancées technologiques, aux recompositions des métiers et à la fragilisation croissante des financements, appellent une adaptation des pratiques pédagogiques. Cette dynamique a été amplifiée par la pandémie de COVID-19, qui a profondément bouleversé l'enseignement et la création artistique, en particulier dans le domaine des arts de la scène. Par ailleurs, d'autres enjeux mondiaux majeurs – instabilité géopolitique, changement climatique, prise de conscience accrue des enjeux de diversité, d'inclusion, d'équité et d'égalité des genres – appellent une mobilisation active de notre part, en tant qu'institutions internationales de premier plan.

En unissant nos forces, nous gagnerons en efficacité et contribuerons de manière significative à l'affirmation d'une identité européenne ainsi qu'à la promotion de ses valeurs fondamentales, nécessaires pour relever les grands défis sociétaux. Nous sommes convaincus que la musique et les arts, par leurs spécificités, ont un rôle déterminant à jouer face à ces enjeux. En tant qu'établissements d'enseignement, il nous incombe de faire évoluer continuellement nos pratiques pédagogiques, tout en préservant les traditions musicales et artistiques qui constituent le socle vivant du patrimoine culturel européen. C'est à cette condition que nous pourrons maintenir notre attractivité et notre compétitivité à l'échelle internationale.

En tant que partenaires, nous mesurons pleinement que l'ampleur et l'ambition de cette initiative requièrent un changement d'échelle dans nos modes de collaboration et de partage des ressources, que nous sommes déterminés à mettre en œuvre. Nous nous engageons à porter, sur le long terme, une vision stratégique commune et considérons l'alliance IN.TUNE comme une première étape vers une collaboration durable, appelée à évoluer au sein d'un écosystème dynamique et en expansion. IN.TUNE reflète également notre volonté de consolider les collaborations européennes existantes entre nos institutions, dont plusieurs ont déjà expérimenté des approches pédagogiques innovantes et développé de nouveaux moyens de créer et d'accroître l'impact de la musique et de l'éducation sur la société.

Vision

Nous ambitionnons d'établir, d'ici 2027, l'alliance IN.TUNE – Innovative Universities in Music & Arts in Europe, une initiative unique et sans précédent qui aura :

1. mis en place une coopération institutionnelle approfondie, efficace, systémique et durable, capable de transformer nos institutions, en s'appuyant sur les collaborations existantes ;
2. renforcé, grâce à cette dynamique collective, l'innovation artistique, pédagogique et la recherche dans nos établissements, ainsi que dans l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur musical, culturel et créatif, tout en offrant aux étudiants et aux professionnels des opportunités de formation uniques favorisant l'accès à des carrières durables, leur développement et leur pérennisation ;
3. contribué activement à façonner l'avenir de notre secteur et de nos sociétés, en relevant les défis éducatifs, professionnels, sociétaux, technologiques et environnementaux actuels, en développant un environnement institutionnel tourné vers l'avenir et en donnant aux étudiants comme aux personnels les moyens d'y faire face à travers leurs pratiques créatives.

Dans cette perspective, IN.TUNE démontrera que :

- nos institutions – à la fois de manière autonome et grâce à leurs liens directs avec le secteur culturel et créatif – peuvent exercer un impact significatif en adoptant une posture proactive au sein de la société et en proposant des solutions innovantes en faveur de la durabilité, fondées sur la pratique et la recherche artistiques, ainsi que sur les valeurs européennes de diversité, de démocratie et de droits sociaux et humains ;
- les résultats d'IN.TUNE s'inscrivent dans l'élaboration des politiques européenne et les dynamiques liées des processus d'intégration, et peuvent agir comme catalyseurs pour le développement de nouveaux instruments et cadres juridiques, contribuant activement à l'Espace européen de l'éducation, à l'Espace européen de la recherche et à l'Espace européen de l'enseignement supérieur, tout en garantissant que qualité, compétitivité et attractivité de l'enseignement supérieur européen demeurent étroitement liées aux principes de diversité, d'inclusion, et de développement durable ;
- la qualité et l'attractivité de l'enseignement, de la création artistique, de la recherche et du service à la société au sein de nos institutions seront renforcées par cette coopération institutionnelle approfondie, qui permet de fédérer expertises, expériences, traditions et capacités d'innovation d'une manière qu'aucun établissement ne pourrait atteindre isolément ou dans le seul cadre national ;
- la reconnaissance de l'inscription de la discipline musicale dans un écosystème artistique et culturel élargi sera renforcée, et que son développement bénéficiera pleinement des dynamiques interdisciplinaires, tant en matière de création artistique que d'opportunités professionnelles. En prenant comme ancrage la coopération dans le domaine musical, une approche globale à l'échelle de l'établissement sera progressivement mise en œuvre, mobilisant pleinement le potentiel des institutions partenaires afin d'atteindre nos objectifs stratégiques, en intégrant progressivement d'autres disciplines artistiques, l'évolutions des pratiques, l'innovation pédagogique et les activités de recherche ;
- cette coopération transnationale approfondie générera des opportunités uniques pour les étudiants, les personnels et les professionnels du secteur culturel et créatif, en leur donnant accès à un large éventail de connaissances, de traditions et de modèles pédagogiques innovants fondés sur la recherche, le développement conjoint des formations et l'usage des technologies numériques. Elle favorisera également des parcours d'apprentissage plus individualisés, renforçant le principe d'un enseignement centré sur l'étudiant et facilitant l'insertion dans un environnement professionnel et sociétal en constante évolution ;
- les besoins et les spécificités de l'enseignement supérieur musical en matière de mobilité et de coopération seront pleinement pris en compte, notamment le haut degré d'individualisation des parcours, le rôle central de l'enseignement individuel et l'importance du développement et de la production artistiques ;

- l'équilibre géographique d'IN.TUNE constitue un atout majeur, en tant qu'il favorise une diversité exceptionnelle de savoirs, d'approches pédagogiques et de traditions culturelles. Cette richesse contribuera à enrichir les pratiques d'enseignement et d'apprentissage au sein des institutions partenaires et offrira un modèle pour des formes de coopération similaires en Europe et au-delà, renforçant ainsi le positionnement de l'Europe comme pôle de référence mondial dans le domaine de l'enseignement supérieur musical.

Mission et objectifs

Afin de concrétiser cette vision, nos actions s'articuleront autour de trois objectifs principaux :

1. Construire une coopération institutionnelle approfondie, efficace, systémique et durable, capable de générer des transformations au sein de nos établissements, en s'appuyant sur les collaborations existantes.

Pour atteindre cet objectif, nous nous engageons à :

- inscrire la coopération dans les quatre missions de l'enseignement supérieur (formation, recherche, innovation et service à la société) en structurant les activités d'IN.TUNE autour de quatre axes thématiques : offre conjointe et mobilité, recherche et innovation, engagement sociétal, gouvernance et coopération. Ces axes seront déclinés en huit « work package », chacun piloté par un établissement partenaire, garantissant une répartition équilibrée de l'engagement et des responsabilités. La conception de la coopération IN.TUNE reposera sur l'élaboration de cadres, de méthodologies, de politiques et de plans d'action, assortis d'objectifs et de résultats clairement définis, et conçus de manière à garantir la pérennité à long terme de l'alliance ;
- mutualiser nos capacités afin d'assurer une mise en œuvre efficace d'IN.TUNE, à travers un dispositif de gouvernance et de gestion renouvelé, intégrant pleinement les étudiants aux processus décisionnels. Cela impliquera une adaptation de nos structures administratives et de nos procédures financières existantes, afin de soutenir une coopération efficace au sein de l'alliance. La gouvernance d'IN.TUNE reposera sur des instances clairement définies - un conseil d'administration, un comité exécutif et un comité administratif, un conseil des étudiants, des « work package » ainsi que plusieurs groupes de travail - dont les liens favoriseront le dialogue et l'implication de l'ensemble des parties prenantes, à tous les niveaux de nos institutions : directions, étudiants, enseignants, et personnels techniques et administratifs ;
- créer un « campus interuniversitaire » articulant offres de formation virtuelle et physique, fondé sur le partage des ressources et des infrastructures, ainsi que sur une compréhension commune de la formation, de la recherche et de l'innovation. Ce campus permettra,

grâce à une mobilité fluide et à un usage avancé des technologies, des apprentissages collaboratifs entre étudiants, enseignants, chercheurs, personnels et acteurs du secteur culturel et de la société civile, au sein de parcours flexibles à tous les niveaux de formation ;

- lever, en vue de la mise en place d'un tel « campus interuniversitaire », les barrières administratives liées à l'organisation et à la reconnaissance de la mobilité, en élaborant un cadre spécifique à IN.TUNE. Celui-ci tiendra compte à la fois des particularités de nos enseignements et des évolutions les plus récentes en matière de mobilité, telles que l'initiative de la carte étudiante européenne. Ce cadre intégrera une stratégie globale visant à promouvoir et à mettre en œuvre la mobilité physique et virtuelle entre les établissements partenaires, grâce à l'utilisation de technologies avancées de connexions à faible latence (notamment pour les cours de performance en direct et à distance) et de plateformes numériques collaboratives pour l'enseignement en groupes. Il facilitera également le développement de cursus communs — cours, modules, programmes et formats intensifs — par l'élaboration d'une méthodologie dédiée à de nouveaux formats pédagogiques, fondée sur des principes organisationnels partagés, des cadres de qualification disciplinaires et des dispositifs d'assurance qualité compatibles ;
- définir une stratégie à long terme et un plan de durabilité pour IN.TUNE, garantissant la continuité de la coopération à toutes les échelles, tout en explorant les possibilités d'élargissement de l'alliance. Cette démarche inclura une réflexion sur le positionnement, le développement futur et le rôle de nos établissements dans la société, ainsi que sur la contribution d'IN.TUNE à cette évolution. Elle s'appuiera également sur l'implication de partenaires associés, mobilisés pour instaurer un dialogue pérenne avec les acteurs de la société et du monde professionnel ;
- développer un dispositif d'assurance qualité efficace et rigoureux, permettant de suivre la mise en œuvre et les résultats des activités de l'alliance, en cohérence avec les évolutions récentes en matière d'assurance qualité des alliances d'universités européennes. Ce dispositif comblera évaluations internes et externes et s'appuiera sur des standards reconnus à l'échelle internationale, adaptés aux spécificités du secteur et alignés sur les Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (ESG) ;
- Garantir que l'ensemble des activités d'IN.TUNE repose sur une confiance mutuelle dans la qualité artistique et pédagogique, en s'appuyant sur les dispositifs existants et sur des pratiques éprouvées d'assurance qualité. Les possibilités de développement conjoint de ces dispositifs seront explorées (dans le respect des cadres juridiques nationaux et en cohérence avec les ESG), afin que ceux-ci soutiennent, plutôt qu'ils n'entravent, la coopération et qu'ils soient pleinement adaptés aux objectifs poursuivis. Cette démarche visera à intégrer pleinement les exigences artistiques et académiques dans une perspective transnationale, et contribuera au renforcement du système européen d'assurance qualité et de reconnaissance, tel qu'annoncé dans la stratégie européenne pour les universités.

2. Renforcer, grâce à une coopération institutionnelle approfondie, l'innovation artistique et pédagogique, ainsi que la recherche au sein de nos établissements, dans le secteur de l'enseignement supérieur musical et plus largement, dans l'ensemble du secteur culturel et créatif, tout en offrant aux étudiants et aux professionnels des opportunités de formation uniques, favorisant l'accès à des carrières durables, leur développement et leur pérennité.

Pour atteindre cet objectif, nous nous engageons à :

- développer, expérimenter, mettre en œuvre et évaluer, à l'aide d'une méthodologie dédiée aux nouveaux formats pédagogiques, des formes innovantes de coopération artistique et éducative transnationale à tous les niveaux, tant pédagogiques qu'administratifs. Ces approches incluront la création de cours, modules, programmes conjoints et intensifs, axés sur la performance (en direct), la création de nouvelles musiques et formes d'expression artistique dans un cadre interdisciplinaire, ainsi que sur des parcours à dimension académique. Elles viseront également à renforcer l'accessibilité à l'enseignement supérieur pour les publics défavorisés ;
- structurer un cadre de coopération en matière de recherche scientifique et artistique afin de renforcer les capacités de recherche de nos établissements et de promouvoir un enseignement et des méthodologies de recherche adaptés à notre secteur. Cette coopération se concrétisera par la création de « IN.TUNE Knowledge Hubs », conçus comme des espaces de recherche collaborative favorisant les échanges entre chercheurs, enseignants et étudiants et la production de connaissances dans des domaines stratégiques. Elle s'accompagnera d'une coordination des politiques de recherche, de l'étude à la création d'un dépôt numérique des résultats commun, de l'organisation de formations conjoints et d'échanges entre les directions de recherche, de conférences annuelles ouvertes à des publics artistiques et académiques élargis, ainsi que la publication d'un document de référence sur la recherche artistique fondé sur les travaux menés au sein de l'alliance ;
- promouvoir l'innovation par l'élaboration d'une politique commune de renforcement des capacités dans l'enseignement et l'apprentissage, en explorant et en développant de nouvelles approches pédagogiques adaptées à l'enseignement supérieur musical. Celles-ci porteront sur des méthodologies de formation des artistes en faveur de l'étudiant, sur l'intégration des technologies numériques dans les cursus et la coopération avec d'autres disciplines artistiques. Une attention particulière sera accordée à l'autonomisation des étudiants, à travers des projets innovants initiés et portés par eux, contribuant au développement de leur esprit d'entreprise et de leurs compétences professionnelles dans un environnement de travail complexe et en constante évolution ;
- élargir et enrichir, grâce à ces approches pédagogiques, les horizons artistiques et les perspectives professionnelles des étudiants et des enseignants, en exploitant le potentiel des

coopérations interdisciplinaires et inter-artistiques, en lien avec les évolutions du secteur culturel et créatif, ainsi qu'avec d'autres domaines connexes, tels que l'éducation et la santé ;

- créer, dans le cadre de cette politique de renforcement des capacités et d'innovation, des opportunités conjointes de développement professionnel pour l'ensemble des personnels - enseignants, de recherche, administratifs et de soutien – à travers des formations communes et des formats intensifs. Ces actions viseront à soutenir des carrières durables et attractives, fondées sur de solides compétences pédagogiques, artistiques, de recherche et de leadership, au sein d'environnements d'apprentissage et de travail diversifiés, inclusifs et garants de l'égalité de genre ;
- accompagner, en complément, les établissements nécessitant une modernisation de leurs équipements et infrastructures, afin de garantir des conditions équitables pour le développement conjoint des programmes et un accès effectif, pour les étudiants et les enseignants, à des instruments et à des technologies de pointe à l'échelle de l'alliance.

3. Contribuer activement à la construction de l'avenir du secteur et de nos sociétés, en relevant les défis éducatifs, professionnels, sociétaux, technologiques et environnementaux contemporains, en développant un environnement institutionnel tourné vers l'avenir, et en donnant aux étudiants et aux personnels les moyens d'y faire face à travers leurs pratiques créatives.

Pour atteindre cet objectif, nous nous engageons à :

- renforcer les collaborations existantes et en développer de nouvelles avec des partenaires associés au sein de nos écosystèmes respectifs, afin de co-construire des politiques communes en matière d'engagement sociétal, de soutenir le développement régional et la création de réseaux de connaissances aux niveaux régional, national et international, contribuant ainsi activement à l'avenir de l'enseignement et de la profession musicale ;
- consolider notre rôle dans la société en tant que centres de formation professionnelle continue, en développant des dispositifs d'apprentissage tout au long de la vie à destination des professionnels du secteur, et en explorant le recours au micro-certifications, dès lors que les cadres juridiques seront définis ;
- renforcer l'insertion professionnelle et l'esprit d'initiative de nos étudiants en développant de nouveaux cours conjoints et créant de nouvelles formes de collaboration avec les industries culturelles et créatives ainsi qu'avec d'autres secteurs pertinents, en leur offrant des expériences pratiques, des mises en situation professionnelle et des stages ;
- élaborer une politique commune d'engagement sociétal, encourageant la participation des étudiants et des personnels à des pratiques artistiques socialement engagées et à des actions de développement des publics, en articulant les activités existantes et en explorant les opportunités offertes par IN.TUNE pour les renforcer et en créer de nouvelles. Cette démarche inclura également une réflexion conjointe

sur notre rôle en tant qu'acteurs culturels majeurs à l'échelle locale, régionale et nationale, ainsi que sur les moyens de renforcer ce rôle à travers la coopération au sein de l'alliance des universités européennes.

- assumer pleinement notre responsabilité, en tant qu'institutions, face aux défis sociaux, géopolitiques et environnementaux contemporains, en accompagnant étudiants et personnels dans le développement de leur esprit critique et de réponses créatives et fondées sur des connaissances solides. Dans cette perspective, nous coordonnerons nos efforts et élaborerons des politiques communes IN.TUNE en matière de diversité, d'inclusion, d'égalité de genre et de durabilité, en analysant nos pratiques dans ces domaines et en identifiant les leviers d'amélioration offerts par notre coopération. Nous publierons un document de référence portant sur ces valeurs et sur les rapports de pouvoir dans notre secteur, ainsi qu'un document de positionnement sur la manière d'aborder les différentes dimensions de la durabilité (culturelle, sociale, écologique et économique) ;
- contribuer, par ces politiques communes, à la démocratisation de la culture, en ouvrant nos institutions à une plus grande diversité d'esthétiques, de langages musicaux, d'origines culturelles et de traditions, ainsi qu'à l'interdisciplinarité. Cela impliquera un élargissement des profils recrutés, et le développement de formats artistiques et pédagogiques innovants permettant aux étudiants d'atteindre de nouveaux publics dans différents contextes sociétaux.
- promouvoir les valeurs européennes de démocratie, de diversité et de respect des droits sociaux et humains, en soutenant les partenaires associés en Ukraine et en explorant les modalités de leur participation aux activités de l'alliance. IN.TUNE étudiera également à la manière dont elle peut contribuer à la reconstruction des secteurs éducatif, créatif et culturel en l'Ukraine.
- diffuser largement les résultats de notre coopération à l'échelle européenne et internationale, en collaborant étroitement avec notre partenaire associé, l'Association Européenne des Conservatoires, Académies de Musique et Musikhochschulen (AEC), à travers divers canaux de communication numériques, des rencontres et des conférences en présentiel. Cette démarche vise à faire d'IN.TUNE un modèle de coopération institutionnelle approfondie et une source d'inspiration pour l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur musical. En outre, nous établirons des liens avec d'autres alliances d'universités européennes, afin de partager nos expériences et de défendre conjointement les intérêts des alliances auprès des décideurs politiques et des autorités de l'Union européenne et des États membres.

En tant que responsables de nos institutions, nous déclarons approuver pleinement la présente déclaration, dans l'ensemble de ses actions, implications et responsabilités.

**Conservatoire national supérieur
de musique et de danse de Paris**

Emilie Delorme



**Escola Superior de Música
de Catalunya**

Núria Sempere



**Stichting Hogeschool
der Kunsten Den Haag**

Huug de Deugd



**Universitatea Națională
de Muzică din București**

Diana Mos



Norges musikkhøgskole

Astrid Kvalbein



Taideyliopisto – Sibelius-Akatemia

Kaarlo Hildén



**mdw – Universität für Musik
und darstellende Kunst Wien**

Ulrike Sych



Univerzitet umetnosti u Beogradu

Mirjana Nikolić

